



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

06

FÉVRIER 2009

édito

Après l'enquête menée auprès des agents et fonctionnaires de l'Etat au mois de février, c'est aux usagers de donner ce mois-ci leur sentiment sur l'Administration. Le taux de satisfaction, sondé une première fois en 2007, était déjà très positif et il est à espérer que les efforts entrepris depuis le lancement de la modernisation soient favorablement ressentis par nos usagers. Le sommaire de ce nouveau numéro du Journal de l'Administration, témoigne de la richesse et de la diversité des activités de nos services publics. Les missions des carabiniers du Prince, la e-TVA ou comment rendre la vie des entreprises de Monaco plus facile, les actions en faveur de l'apprentissage de la Cellule Emploi-Jeunes, les grands projets d'urbanisme, les missions de vigilance de la Cellule des droits de l'homme... sont quelques uns des thèmes traités dans ce journal dont l'objectif, comme vous le savez maintenant, est de découvrir les multiples activités de chacun des services de l'Administration.

Prochain numéro : fin mars

zoom

45 questions pour vous apporter des réponses
Cochez la case qui correspond...

Enquête d'opinion du Ministère d'Etat de la Principauté de Monaco
« Votre avis nous intéresse »

Comment remplir ce questionnaire :
Veuillez répondre à chaque question en mettant une croix dans la case qui correspond le mieux à votre opinion.
• Il n'y a pas de bonnes et de mauvaises réponses. Donnez votre opinion en toute franchise.
• Quand vous aurez rempli le questionnaire, postez-le dans n'importe quelle boîte à lettres, française ou monégasque, à l'aide de l'enveloppe T jointe, avant le 22 février 2009.
• Le traitement du questionnaire est réalisé pour le Ministère d'Etat de Monaco par une société indépendante.
• Tous les résultats sont totalement confidentiels et anonymes.

Votre participation est importante car les réponses permettront d'apprécier la vision de l'administration monégasque par ses propres acteurs et d'en tirer de nouveaux axes de progrès pour l'avenir.

Votre statut :
 Fonctionnaire titulaire
 Agent non titulaire

Votre catégorie :
 A
 B
 C

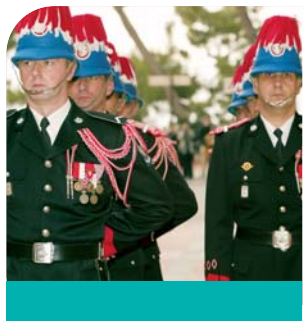
Votre secteur d'activité :
 Corps enseignant
 Sécurité publique
 Services urbains et parkings publics
 Services administratifs et assimilés

Sexe :
 Homme
 Femme

Age :
 Moins de 35 ans
 De 35 à 50 ans
 50 ans et plus

"Votre avis nous intéresse"

L'enquête d'opinion lancée par le Ministère d'Etat auprès des fonctionnaires et agents de l'Etat.



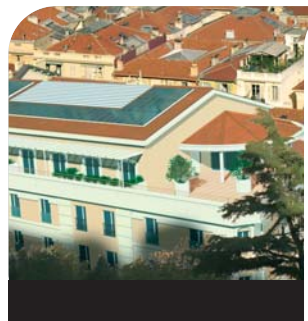
03

Les Carabiniers du Prince



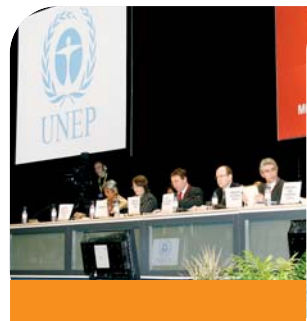
05

Présentation du Centre Médico-Sportif



06

" A Qietüdine " suit son cours



07

Retour sur l'organisaion du PNUE



La Fonction Publique monte au filet

Une équipe de la Fonction Publique participe pour la première fois au Challenge Tennis Inter Entreprise. L'équipe, mixte, a été constituée au mois de novembre et les résultats de la première rencontre sont prometteurs : Fonction Publique 3 - Café de Paris 1 ! Les matches de poule se déroulent, quand les conditions météo le permettent, au Tennis Club de Beausoleil. La phase finale se jouera au Monte-Carlo Country Club fin mai ou début juin. Bonne chance à l'équipe !

La poule de la Fonction publique : Café de Paris, SMEG, BNP Paribas et Spécial Olympique.

De gauche à droite sur la photo, l'équipe de la Fonction Publique : Alain Ficini (Service Fiscaux), Corinne Laforest De Minoty (Ministère d'Etat), Yann Bertrand (Contrôle Général des Dépenses, Capitaine), Céline Cottalorda (Centre de Presse), Stephan Laforest De Minoty (Centre de Presse). Absent de la photo, Jean-Michel Lemoine (Office des Emissions de Timbres-Poste).

interview



LA PAROLE EST AUX USAGERS

L'Administration est très attentive à l'image qu'elle donne d'elle-même. Après l'enquête interne menée ce mois-ci auprès des agents et fonctionnaires de l'Etat, c'est maintenant aux usagers de s'exprimer. Les détails avec Corinne Laforest de Minoty, Inspecteur général de l'Administration.

Quels sont les objectifs de cette nouvelle enquête ?

L'enquête "Vision des usagers sur le service public de la Principauté" s'inscrit dans la lignée de la première enquête lancée en 2007 et dont les résultats ont été communiqués lors du Séminaire de l'Administration. Le Ministre d'Etat s'est engagé il y a 2 ans à renouveler cette démarche pour mesurer les avancées et apprécier les marges de progression, ce qui constitue un véritable défi puisque le taux de satisfac-

tion des usagers sur le service public en général était de l'ordre de 90%. Le questionnaire 2009 a été affiné et complété au niveau des domaines d'action de l'Administration et de la perception du fonctionnaire par l'utilisateur. Les questions portent sur des domaines comme les transports en commun, la propreté, la sécurité, la circulation, la santé, la culture...

la sécurité, la circulation, la santé, la culture...

Qui est concerné par l'enquête ?

L'enquête est réalisée dans la semaine du 9 au 13 mars par l'institut de sondage CSA, selon la méthode des quotas, auprès de deux populations distinctes : les résidents et les non-résidents qui viennent travailler tous les jours en Principauté et qui ont également recours à certains de nos services publics. Pour les résidents, l'enquête se fera par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 400 personnes, choisies de manière aléatoire. Pour les non-résidents, il s'agira d'une enquête de terrain réalisée sur 2 zones géographiques : à la gare SNCF et à Fontvieille. Comme en 2007, les résultats seront rendus publics lors du Séminaire du 16 avril 2009 et par la presse locale.

Gestion de l'information sur le Web

Les Directeurs et Chefs de service de l'Administration ont participé dans la matinée du 13 février à une réunion de travail sur la gestion de l'information des sites web de l'Etat au Centre de Congrès Auditorium Rainier III. Au programme : une sensibilisation à l'utilisation d'Internet pour une meilleure interaction avec les citoyens et à la gestion du flux de l'information pour une communication en ligne efficace. Deux intervenants, Daniel Dardailier (Directeur Europe du World Wide Web Consortium) et Catherine Bellino, consultante spécialisée en communication et architecture de l'information, ont animé cette réunion qui était organisée par le Centre d'Informations Administratives.



Nouveau conseil syndical

Après un an d'existence, le Syndicat des agents de l'Etat et de la Commune a tenu son Assemblée Générale le mercredi 14 janvier, à l'issue de laquelle un nouveau Conseil Syndical a été élu pour l'année 2009.

Ses 15 membres sont les représentants des personnels au sein des Fonctions Publiques d'Etat et de la Commune. Ils sont à leur disposition pour les écouter, les aider dans les démarches administratives et les représenter

au sein des hiérarchies. La liste des Conseillers Syndicaux 2009 peut être consultée dans le Bulletin d'Informations n°7 (janvier-février 2009) du Syndicat des agents de l'Etat et de la Commune, disponible sur la base

intranet du Gouvernement, à la rubrique « Actualités syndicales ». Le Syndicat envisage, dans le courant de l'année, de mettre en ligne son propre site internet d'informations sur ses activités.



GRAND DÉPART 2009

Gros plan sur la cellule « Sécurité et Circulation »

Sous la responsabilité du Directeur de la Sûreté Publique, M. André Muhlberger, la cellule « Sécurité et Circulation » regroupe tous les acteurs concernés : la Sûreté Publique, les Sapeurs Pompiers, les carabiniers du Prince, le service des Parkings, et au-delà des représentants des communes voisines, d'Escota, de la Police nationale et de la Gendarmerie du pays voisin.

Sur l'aspect Circulation, il s'agit d'organiser l'arrivée et le stationnement en Principauté de tous ceux qui ne prendront pas le train...

- Ceux-ci aussi auront droit à l'attention des autorités monégasques. Dès la sortie de l'autoroute, des indications renseigneront sur les lieux de stationnement afin d'orienter les automobilistes vers les parkings disponibles.
- Cela nécessitera une connaissance quasiment instantanée des disponibilités pour éviter les embouteillages à l'entrée d'un parc de stationnement déjà plein.
- Sur l'aspect Sécurité, la décision a été prise de mobiliser uniquement les forces monégasques.
- L'ensemble des personnels de la Sûreté Publique sera sollicité, dont 250 sur le terrain le jour du Contre-la-montre (samedi 4 juillet).
- L'hypothèse « de travail » prévoit une affluence

- de 150.000 spectateurs. Il s'agit d'assurer leur sécurité, notamment le long du parcours qui sera entièrement équipé de barrières, mais aussi celles des commerces et de l'environnement général autour de l'événement pendant toute sa durée, du 1^{er} au 5 juillet prochains.
- Les différents acteurs de la cellule se réunissent très régulièrement, le plus souvent lors de réunions bipartites qui permettent d'avancer plus efficacement sur tous les aspects de l'organisation. A ce jour, à quatre mois de la manifestation, les plans de fonctionnement de la Sécurité et de la Circulation sont considérés comme quasiment arrêtés.

événement

S.A.S le Prince Albert II, en direct de l'Antarctique

Le 20 janvier, 250 élèves de première et de seconde du lycée Albert 1^{er} étaient réunis au Musée Océanographique pour une rencontre en duplex avec S.A.S le Prince Albert II. Parti deux semaines auparavant pour entreprendre la visite des 26 bases scientifiques de l'Antarctique, le Souverain a partagé son expérience hors du commun avec les élèves, en répondant à leurs questions. Les enjeux environnementaux, les moments clé de l'expédition, les conseils à suivre pour diminuer efficacement l'émission des gaz à effet de serre dans la vie de tous les jours, tous ces points essentiels ont été abordés. A leur tour, Benjamin Tur et Elsa Milanese, lauréats du concours « Student on Ice » 2008, ont relaté leur

expédition dans le cercle Arctique en août dernier, accompagnés de scientifiques et de 73 jeunes de toutes nationalités. Ils ont profité de l'occasion pour lancer le concours 2009. Diaporamas, exposés, discussions ont ponctué cette rencontre avec S.A.S le Prince Albert II. Organisé par le Palais Princier et la Direction de l'Education Nationale et des Sports, l'événement fait suite à une première rencontre le 14 janvier 2009 avec les écoles primaires de la Principauté. Une soixantaine d'élèves de CM2, représentant les six établissements scolaires monégasques, étaient réunis à l'école Saint-Charles. Après avoir posé leurs questions, les plus jeunes sont repartis avec une certitude : celle qu'il est essentiel d'agir rapidement pour préserver l'équilibre fragile de la planète.



Duplex avec S.A.S. le Prince Albert depuis l'Antarctique

→ NOMINATION

Jean-Michel BIANCHI, 53 ans, a été nommé Régisseur au sein de la Direction des Affaires Culturelles. Sa mission, depuis le 1^{er} janvier consiste principalement à mettre en oeuvre une gestion plus transversale de l'ensemble des équipements culturels, salles de spectacles et d'exposition, dont les Affaires Culturelles ont la gestion et assurer la formation des personnels techniques. Jean-Michel BIANCHI était auparavant Chef technicien à la Salle des Variétés.

compétences



Carabiniers du Prince : qui sont-ils et que font-ils ?

Le corps des carabiniers du Prince possède un caractère tout particulier et constitue une troupe très spéciale qui ne ressemble à aucune autre. Par son mode de recrutement et son organisation, cette unité tient du corps de troupe d'une armée de métier. Par ses attributions, il ressemble à une garde royale ou républicaine, en même temps qu'à une gendarmerie assurant des services d'honneur et de garde, d'ordre et de surveillance, de police et de service public.

Depuis sa création en 1817, le corps des carabiniers du Prince a pour mission d'assurer la garde du Palais princier, avec chaque jour à 11h55 le cérémonial de relève. Elle veille à la sécurité du Prince et de sa famille, à l'intégrité de ses propriétés et de leurs abords immédiats. Elle fournit au Souverain un service d'honneur et exécute toutes les missions qui peuvent lui être commandées.

Leur devise est Honneur, Fidélité et Dévouement !

Repères*

- 112 carabiniers d'une moyenne d'âge de 40 ans, d'une ancienneté moyenne de 16 ans et 6 mois
- 3650 gardes au palais, 856 factions de visites des appartements Princiers.
- La compagnie a participé à 37 cérémonies ponctuelles soit 618 carabiniers sur les rangs.
- La fanfare a effectué 20 prestations dont l'exposition internationale Saragosse 2008.
- 36 interventions dont 14 évacuations sur le CHPG.
- 993 enfants et 255 accompagnateurs transportés au profit du foyer Sainte Dévote.

(*) Sur l'année 2008

→ A suivre dans le prochain numéro du JDA, le recrutement et la formation des carabiniers du Prince.

initiative

La direction du tourisme réunit ses bureaux de représentation à l'étranger

A leur tour de faire du tourisme... d'affaires : les bureaux de représentation à l'étranger ont été conviés à leur traditionnelle conférence annuelle, les 28, 29 et 30 janvier à Monaco. Une occasion unique, pour l'équipe de la Direction du Tourisme et des Congrès, de rencontrer des collaborateurs avec lesquels ils travaillent chaque jour, à plusieurs milliers de km de distance. Dernier bureau ouvert, au cours de l'année 2008, le Bureau de Tokyo vient s'ajouter à ceux de New York, Hanovre, Milan, Tokyo, Londres et Shanghai.

Mais, au-delà d'une rencontre conviviale, il s'agissait d'une intense réunion de travail si l'on en juge par la diversité des thèmes abordés : Feuille de Route 2009-2013, le centenaire Diaghilev, le Tour de France, le 25^e anniversaire du Printemps des Arts, la Fondation Albert II et, inévitablement, la crise mondiale qui bouleverse le tourisme international...

Les bureaux de la DTC ont travaillé à cette occasion sur les actions à venir, découvert les nouveautés de la Principauté et participé aux différentes présentations proposées. Celles notamment de Jean-Charles Curau, Directeur de la Direction des Affaires Culturelles sur

le Centenaire des Ballets Russes ; de François Chantrait, Directeur du Centre de Presse, sur le Grand Départ du Tour de France à Monaco ; ou de Marc Monnet, Directeur du Printemps des Arts.

« Les bureaux de représentation à l'étranger sont une force de vente et de promotion indispensable pour assurer en continu une réelle visibilité de la Destination et de la marque mondiale que nous sommes sur les marchés choisis », précisait Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme.

interview

Plus simple, plus rapide, plus efficace, la e-TVA est la première téléprocédure de la Direction des Services Fiscaux. Olivier Vétillard, Directeur adjoint, parle de cette véritable évolution pour l'Économie de la Principauté.

Comment fonctionne la e-TVA ?

Ce service, gratuit et facultatif, permet de télédéclarer et télépayer la taxe sur la valeur ajoutée et, le cas échéant, la taxe forfaitaire sur les métaux précieux (TMP). Après une phase de test qui a débuté le 1^{er} décembre 2007 avec la mise en ligne du dossier d'adhésion, elle est aujourd'hui totalement opérationnelle. On comptait une cinquantaine d'adhérents fin 2008, ce qui représentait déjà 4% des recettes TVA de l'État sur l'année écoulée, contre 0,7% en 2007. L'augmentation est donc significative. Les experts-comptables de la Principauté ont été sensibilisés dès mars 2008, à l'occasion d'une réunion organisée par le Conseil de l'Ordre. Le service de télédéclaration concerne tous les acteurs économiques de Monaco, de toute taille, même si dans un premier temps nous avons souhaité informer des entreprises ayant de gros montants de TVA à déclarer.

Quels services du Gouvernement se sont impliqués dans cette évolution ?

Essentiellement, la Direction des Services Fiscaux et le Service Informatique* qui a développé l'interface technique. Le changement le plus important vient de la création d'un portail dédié à la e-TVA et à la mise en place d'un traitement spécifique des télédéclarations et des télépaiements qui vont de pair. Les Services Fiscaux ont, de leur côté, effectué un important travail juridique et réglementaire. Les deux services ont étroitement collaboré pour que les deux aspects, technique et juridique, se rejoignent et permettent à la e-TVA de fonctionner parfaitement, notamment grâce au « certificat de sécurité » qui signe la télédéclaration. A terme, la e-TVA va contribuer à alléger les charges du service par rapport au traitement des déclarations papier. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le processus de modernisation électronique de l'Administration.

(*) M. Raymond Amita, Chef du Service Informatique et M. Raymond Berthou, analyste, qui a développé le portail de l'e-TVA.



L'équipe de la DTC lors de la visite des bureaux étrangers

Environnement

Le Bureau Central d'Approvisionnement achète l'avenir

Le Bureau Central d'Approvisionnement a acheté en 2008 deux véhicules hybrides de marque Toyota utilisés aujourd'hui par les services administratifs. Toyota a été précurseur en matière de technologie hybride avec la première production de série de son modèle Prius. Ce ne sont pas les premiers véhicules « propres » de l'administration puisque des scooters électriques sont déjà en circulation. Mais la démarche est, cette fois-ci, totalement originale : le constructeur japonais s'est engagé à compenser les émissions de CO₂ de ces deux véhicules (Prius et Camry), réputés plus économes en carburant, par un programme de plantation d'arbres. 21 végétaux vont ainsi être plantés dans la région à une date qui n'a pas encore été précisée. La Fondation Albert II est associée à l'initiative.



Apprentissage

LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE DE L'EMPLOI EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de la nouvelle loi relative au contrat d'apprentissage (loi n°1341 du 3 décembre 2007), la Direction du Travail, par l'intermédiaire de la Cellule Emploi-Jeunes, peut désormais mettre l'accent sur une gestion personnalisée des contrats d'apprentissage, en privilégiant ainsi les contacts avec les entreprises, et le suivi des jeunes apprentis, futurs salariés. Ainsi, le soutien aux entreprises s'effectue sous plusieurs angles :

- une assistance dans le recrutement des jeunes apprentis ;
- propositions de candidatures,

- études conjointes des profils recherchés, conseils sur les formations théoriques visées, puis assistance dans les démarches administratives : établissement du contrat et finalisation de la procédure d'embauche ;
- une aide financière, selon les cas, consistant au remboursement de tout ou partie des frais de formation, dans le cadre notamment de la formation de jeunes monégasques, résidents à Monaco ou dans les communes limitrophes et ayant effectué une partie de leur scolarité à Monaco ;
- pendant le contrat d'apprentissage,

- un suivi des jeunes et de leur évolution dans l'entreprise. Ce suivi est assuré conjointement avec l'établissement de formation et permet ainsi d'évaluer l'application pratique de la formation théorique reçue à l'école, de détecter les éventuels problèmes rencontrés par l'entreprise et l'apprenti dans l'exécution de son travail, et d'anticiper la suite du contrat d'apprentissage : embauche, recherche d'emploi, poursuite des études, etc.
- En parallèle, les jeunes peuvent également s'adresser à la Cellule

Emploi-Jeunes, tout au long de leurs parcours en apprentissage :

- afin de bénéficier d'aide et de conseils dans le cadre de leur recherche d'entreprise, s'ils habitent Monaco ou les communes limitrophes ;
- pendant le contrat, lors des visites menées conjointement avec l'école, ou individuellement, s'ils ont des questions particulières, rencontrent des difficultés, ou souhaitent des informations relatives à « l'après apprentissage ».

compétences

Dans l'enceinte même du Stade Louis II, le Centre Médico-Sportif de Monaco est un lieu que les sportifs de la Principauté connaissent bien. Rencontre avec le Dr. Jack Michel, médecin responsable du Centre.

Quelle sont les missions du Centre Médico-Sportif de Monaco ?

Nous dépendons de la DASS de Monaco et notre principale mission est de pratiquer des visites médicales gratuites à l'attention des sportifs des clubs de Monaco, pour établir un certificat médical de « non contre-indication » à la pratique sportive. C'est une étape obligatoire pour toute inscription dans un club de sport de la Principauté. Nous effectuons pas moins de 4000 visites par an. Si vous voulez pratiquer l'aviron, l'alpinisme, le football ou toute autre activité il vous faudra passer par le Centre Médico-Sportif, qui reçoit sur simple rendez-vous.

De quels moyens disposez-vous ?

L'équipe médicale est composée de deux médecins inspecteurs sportifs, de deux infirmières

et de deux secrétaires. Nos locaux disposent également de salles d'examen, de matériels de test et d'exploration qui nous permettent d'évaluer le potentiel physique et de réaliser des plans d'entraînements à l'attention de différents sportifs. Cela leur permet, notamment, d'éliminer et de mieux cerner certains risques physiques mais aussi d'optimiser leur préparation.

Le centre Médico-Sportif est fortement impliqué dans la lutte contre le dopage...

Depuis quelques années, nous donnons des conférences dans des clubs sportifs et dans toutes les classes de seconde de la Principauté, afin d'informer et de sensibiliser sur la thématique du dopage. On ressent un réel besoin d'informations de la part de certains publics. Nous servons également de relais au Comité Monégasque Antidopage, lors de manifestations sportives, pour la pratique des tests antidopage. Sur demande des organisateurs, nous pouvons ainsi pratiquer avec des médecins assermentés divers prélèvements qui seront ensuite examinés pour détecter d'éventuelles utilisations de substances dopantes interdites.



Le Docteur Jack Michel



Prévention

C.D.A.G., 20 ans au service de la prévention

Dans l'acronyme du C.D.A.G., deux lettres finalement sont très importantes. A comme Anonyme, G comme Gratuit. Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit a fêté ses vingt ans le 1^{er} décembre 2008 et poursuit sans relâche ses missions de prévention contre le Sida au Pavillon Louis II du CHPG. Dépendant de la DASS, le Centre reçoit, sur la base du volontariat, des gens désirant faire un test VIH. Le responsable du C.D.A.G., le Dr Daniel Rouison, se félicite de cette proximité avec les équipements du Centre Hospitalier, les laboratoires et si nécessaire les services de médecine générale et le service de médecine interne. En 2008, 1000 tests ont été réalisés, correspondant à 2000 consultations, des chiffres en très nette augmentation depuis la fermeture il y a trois ans du centre de dépistage

de Menton. La plupart des « patients » ont entre 20 et 40 ans, et fort heureusement, très peu se révèlent séropositifs (7 pour 1000, en 2008).

« Les cas de séropositivité existent, mais ils sont très rares, confirme le Dr. Rouison. Le but du Centre, c'est justement de réaliser des tests pour ne jamais devenir séropositif. » Ces tests portent sur le VIH, les hépatites B et C. Depuis l'année dernière, le C.D.A.G. collabore avec la maison d'Arrêt pour réaliser des tests sur la population carcérale, sans caractère obligatoire. Les actions de prévention passent aussi par des journées d'information réservées aux élèves de seconde du lycée Albert Ier, en partenariat avec l'Education Nationale. Deux personnes, le Dr. Rouison et une infirmière, s'occupent du Centre et sont de plus en plus souvent épaulées par des infirmières stagiaires au regard de l'augmentation des demandes de consultation.

→ DÉPART À LA RETRAITE

M. Thierry PICCO a fait valoir ses droits à la retraite anticipée depuis le 1^{er} janvier 2009 après avoir été Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé pendant quatre ans. L'honorariat lui a été conféré. Après quelques années dans l'enseignement puis au sein de la Direction du CHPG, M. Thierry PICCO a exercé les fonctions de Directeur de cet établissement de décembre 1990 à mars 1996, puis de Directeur du Travail et des Affaires Sociales de mars 1996 à janvier 2005.



Transports

Les TER de la Principauté enfin sur des rails

Les 5 nouvelles rames de TER financées, à hauteur de 50 millions d'euros par la Principauté, peuvent enfin donner la pleine mesure de leur utilité. Le mouvement social à l'origine des perturbations du trafic SNCF régional a pris fin samedi 7 février. 14000 voyageurs empruntent quotidiennement le TER et descendent en gare de Monaco Monte-Carlo. L'accroissement de la fréquence des trains, grâce aux rames aux couleurs de la Principauté, est très sensible en période de pointe avec un TER tous les quart d'heures le matin et le soir, et toutes les demi-heures en période normale. Le Ministre d'Etat et le Conseiller du gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme avaient officiellement fait part, fin janvier, de leur exaspération devant un conflit social qui durait depuis le 9 décembre 2008.

« A qietüdine »



* A Qietüdine * en février 2009...

Les premières chambres ne seront pas occupées avant le début de l'année 2010, mais l'opération « A qietüdine », conduite par le Service des Travaux Publics, progresse à grand pas dans le quartier de la Condamine (Avenue du Port). Le gros-œuvre sera terminé fin mars, soit un an après le lancement des travaux au début de l'année 2008. Cette future résidence d'accueil pour personnes âgées, de prestations haut de gamme, sera gérée par le Centre Hospitalier Princesse Grace. Non médicalisée et d'une capacité de 70 chambres, elle augmentera les capacités de l'autre maison de retraite du CHPG, le Cap-Fleur à Cap d'Ail. Le Département a imposé une démarche environnementale au maître d'œuvre, le Cabinet Viora, concernant la gestion des déchets et des nuisances sonores vis-à-vis des riverains. A noter que le bâtiment de 4 étages sera équipé de panneaux solaires pour l'alimentation en eau chaude. Fin des travaux, avant l'aménagement intérieur : septembre-octobre 2009.



...dans sa version définitive (image 3D)

urbanisme

Avenue de l'Annonciade : un projet « équilibré » pour l'Etat

A l'unanimité, la loi a été votée lors du dernier Conseil National du jeudi 12 février. Plus rien ne s'oppose, juridiquement, à la cession de quatre parcelles dépendant du domaine public de l'Etat, à l'avenue de l'Annonciade, pour la réalisation d'une opération immobilière privée : la construction de la Tour Odéon qui s'annonce comme la plus haute de Monaco avec 139 mètres de hauteur, avec 2 ailes de 49 et 46 étages. Cela permet à l'Etat de devenir propriétaire, en échange, de 13 300 m² de logements, 2 000 m² de bureaux ainsi que 170 places de stationnement, dans l'ensemble construit. De plus, l'Etat se rendra acquéreur, à des conditions avantageuses, de 5 700 m² de logements supplémentaires, avec les parkings associés. Ceci représente environ 180 appartements qui seront réservés aux nationaux tributaires d'un logement domanial. Les surfaces commerciales et de bureaux permettront de développer des activités économiques à loyers maîtrisés. En complément, l'Etat pourra faire l'acquisition de 2 fois 4 200 m² de logements

supplémentaires dans le même immeuble et aux mêmes conditions. Les 4 parcelles publiques d'une superficie totale de 1 762,60 m² sont aujourd'hui enclavées. Elles sont constituées d'une cour de récréation du Collège Charles III, pour la plus importante, d'un escalier et d'un trottoir public pour les autres, et s'ajoutent au 1 424 m² détenus par le promoteur privé, SCI Odéon. Le rôle du DEEU a été d'élaborer les règlements d'urbanisme et les documents techniques préalables à la loi de désaffectation. La Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité veille également à ce que des précautions exceptionnelles soit prises par l'opérateur en ce qui concerne les nuisances (bruit, poussières...) du chantier. Ainsi, un véritable écran phonique partiellement transparent sera édifié le long du collège afin de créer une protection phonique vis-à-vis des bruits du chantier. De plus, le calendrier des travaux de l'opération sera adapté par rapport aux périodes de vacances scolaires. Les travaux préparatoires devraient intervenir dès l'été 2009 et se poursuivre pendant près de 4 ans et demi pour un montant estimé à 500 millions d'euros.



compétences

LA CELLULE DES DROITS DE L'HOMME

L'intitulé précis de la « Cellule des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales » résume ses missions nées de la ratification, en 2005, de la Convention Européenne des Droits de l'Homme qui découlait de l'adhésion de Monaco au Conseil de l'Europe en 2004. L'Etat monégasque a rejoint les 47 nations européennes appliquant la vingtaine d'articles qui la constituent, du droit à la vie à l'interdiction de la torture, de la liberté de religion et d'expression au droit à un procès équitable. L'une des missions de la Cellule, qui a pour Conseiller M. Jean-François Renucci et pour administrateur

M. Jean-Laurent Ravera, est ainsi d'examiner en permanence la compatibilité du droit positif monégasque avec la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Elle exerce une activité de veille constante de la jurisprudence et attire l'attention des autorités monégasques sur son évolution et ses conséquences. Cette jurisprudence, pour bien en mesurer l'importance, concerne 800 millions d'euro-péens placés, en quelque sorte, sur un même pied d'égalité juridique, qu'ils soient à Monaco ou au Monténégro (dernier pays entrant au Conseil de l'Europe, en 2007). La Cour européenne des droits de l'homme, siégeant à Strasbourg, peut être saisie



Jean-François Renucci

par n'importe quel justiciable. A ce jour, autant le préciser, Monaco n'a jamais été condamné. Deux affaires sont toutefois en cours, ce qui ne préjuge en rien de leur issue. Dans ces cas-là, il revient à la Cellule de défendre la Principauté

devant la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui est en fait sa mission première. Nommés « agent du Gouvernement » et « agent du Gouvernement adjoint », MM. Renucci et Ravera sont chargés du suivi de l'affaire pendant son instruction et de la préparation de la défense devant cette Cour. En Principauté, la Cellule assume également des missions de formation des magistrats et des services judiciaires, et des actions ponctuelles de sensibilisation pour les élèves du lycée Albert Ier. Monaco participe, enfin, à différents Comités d'experts où toutes les questions importantes pour les droits de l'homme au sein du Conseil de l'Europe sont débattues.



UNE NOUVELLE FORMALITÉ POUR VOYAGER AUX USA

Depuis le 12 janvier 2009, avant de se rendre aux Etats-Unis, les ressortissants monégasques, comme tous ceux des pays exemptés de Visas, devront faire une demande d'autorisation préalable sur Internet.

Ils devront se connecter sur le site internet « ESTA » à l'adresse <https://esta.cbp.dhs.gov> et remplir en ligne le formulaire de demande en anglais. Le système leur demandera de s'identifier et de répondre à des questions relatives aux critères d'admission aux Etats-Unis, comme sur le formulaire I-94W*.

Le Département Américain de la Sécurité Intérieure recommande de s'acquitter de cette formalité au minimum 72 heures avant le départ. Dans la plupart des cas, une réponse quasi immédiate sera fournie par le système électronique d'autorisation de voyage.

Cette autorisation de voyage sera exigée par les compagnies aériennes ou maritimes empruntées par les voyageurs.

(* Le formulaire de « système d'autorisation de voyage électronique » est disponible en français sur le site Internet de l'Ambassade des Etats-Unis en France.

Des « Task Force » à toute épreuve

Monaco a acquis au fil des ans une solide expérience en matière d'organisation de réunions internationales. Au sein du Gouvernement, les travaux préparatoires des « Task Force », ou Comités d'organisation locaux, n'ont jamais été pris en défaut. Cette capacité à anticiper et maîtriser tous les aspects de l'organisation, confrontée quelquefois à d'inextricables questions de protocole et de sécurité, révèle un véritable savoir-faire. L'événement le plus significatif est certainement la 10^e session spéciale du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui s'est tenue à Monaco en février 2008. Ce Forum Ministériel Mondial réunissait en Principauté un millier de participants, représentant 120 à 130 délégations. Patrick Van Klaveren, Ministre Conseiller, dirigeait la Task Force



L'organisation du PNUE en 2008 a mobilisé la « task force » du gouvernement

constituée avec les représentants des Départements ministériels et de tous les services techniques concernés, en étroite collaboration avec le Secrétaire Général du PNUE, en charge de l'organisation. Il se remémore une période « d'une très grande intensité ». Le Grimaldi Forum,

littéralement « annexé » par les Nations Unies, avait échappé à la souveraineté monégasque pendant l'événement ! La Task Force réunissait tous les acteurs concernés : le DRE, la Sécurité Publique, le Service Informatique et, en particulier, la DTC qui a su mobiliser tous les hôtels de

Monaco pour l'hébergement des participants. « Le face-à-face des professionnels des Nations Unies et ceux de Monaco a été très fructueux », précise le Ministre Conseiller, Représentant Permanent auprès des Organismes Internationaux à caractère scientifique, environnemental et humanitaire. L'ensemble de la Principauté a été impliquée, d'une manière ou d'une autre, à l'événement. L'actualité donne depuis de multiples occasions de tester ce savoir-faire, comme l'organisation du prochain Séminaire de l'Unesco sur les changements climatiques sur les principaux défis scientifiques, sociaux, culturels et éducatifs à relever afin d'assurer le développement durable de l'Arctique (3-6 mars Novotel), en présence de M. Koichiro MATSUURA, Directeur Général de l'Unesco.

Richard Seren, graphiste-paysagiste au SDAU

On lui doit, à lui et à son équipe, entre autre l'aménagement paysager du Parc Fontvieille, du Jardin des Boulingrins, du Square Gastaud ou les études préliminaires du Jardin japonais. Richard Seren est chef des études au service de l'Aménagement Urbain. Voilà plus de 25 ans que ce graphiste-paysagiste œuvre pour l'embellissement de la Principauté. Squares, jardins, zones piétonnes, ronds-points, sont autant d'espaces qu'il s'applique à créer et à agrémenter de végétaux. Après 12 années passées auprès d'un architecte privé, Richard Seren a intégré l'administration en 1985 dans le service des travaux publics avant de rejoindre le service de l'urbanisme, deux ans plus tard. Sa mission va bien au-delà du territoire princier. Etats-Unis, Japon, Europe, son métier l'a emmené au bout du monde, notamment pour représenter Monaco à l'occasion de diverses manifestations comme les Florales internationales.



Richard Seren

Dans le cadre de la coopération internationale, Richard Seren est aussi régulièrement mandaté par le Gouvernement princier pour travailler avec les pays du Maghreb, la Tunisie notamment. Après le jardin méditerranéen de Sidi Bou Saïd et l'esplanade côtière de Hammamet, un projet lui tient particulièrement à cœur depuis un an : la réhabilitation d'une oasis dans la Corbeille de Nefta au sud de la Tunisie. « C'est un métier qui demande beaucoup d'imagination, dit-il. Il faut sans cesse se documenter, assister à des expositions... et bien entendu, il faut maîtriser le dessin. » A l'ère des ordinateurs, l'homme avoue préférer dessiner à la main. Toute la difficulté de sa tâche tient, selon lui, à créer un paysage et l'intégrer dans un contexte précis. Car chaque environnement possède ses spécificités et ses exigences. Il



faut savoir en permanence s'adapter, innover. « A chaque fois, je retourne à l'école », poursuit-il. Une fois les croquis terminés et après accord du gouvernement sur le plan établi, le travail peut commencer. Il s'effectue en collaboration avec les autres services de l'aménagement urbain : ceux des jardins, de la voirie, de l'énergie et de l'assainissement. « Il faut beaucoup aimer ce métier pour bien le faire, dit encore Richard Seren. Il ne faut pas avoir peur de s'investir et de se remettre en question. »

DEPUIS LE 01/01/09

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **AIGLIN Serge**
Opérateur au Service des Titres de Circulation
- **BOURRET Sébastien**
Chef de Section au Service des Bâtiments Domaniaux
- **BRULHET Fanny**
Chef de Section à la Direction de la Prospective/de l'Urbanisme/de Mobilité
- **DE FURST Dominique**
Médecin-Inspecteur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **DNIDENE Radouane**
Manœuvre au Service de l'Aménagement Urbain
- **GAMBA Élodie**
Rédacteur au Service des Bâtiments Domaniaux
- **GRELLIER Jacques**
Médecin Conseil au Service des Prestations Médicales de l'État
- **LAURIE-RAMPELBERGH Nicolas**
Commis de Cuisine à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **UZNANSKI Karim**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement

Mouvements de personnel & promotions

- **ANTONINI Marie-Pierre**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est nommée contrôleur au sein du même service
- **BEDOUR Xavier**
Élève Contrôleur Aérien au Service de l'Aviation Civile est nommé Contrôleur Aérien au sein du même service.
- **BESSON Gérard**
Contrôleur à la Direction du Travail est nommé Chef de Section au sein du même service
- **BILLARD Christian**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Vérificateur Adj. des Finances au Contrôle Général des Dépenses
- **BOISSON Marie-Pascale**
Chargé de Mission à la Direction des Services Judiciaires est nommée Conseiller Technique au Secrétariat du Département des Finances & de l'Économie
- **BOLDRINI Mickaël**
Commis Décompteur au Service des Prestations Médicales est nommé Contrôleur au sein du même service
- **CANIS-FROIDEFOND Séverine**
Chargé de Mission au Conseil National est nommée Chef de Division au Secrétariat du DEEU
- **COTTALORDA Laurie**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Responsable Exploitation Informatique au sein du même service
- **DELEMER Nadine**
Sténodactylographe au Service des Titres de Circulation est nommée Secrétaire Comptable au sein du même service
- **FABRE Marie Diana**
Secrétaire Comptable au Service des Titres de Circulation est nommée Comptable au sein du même service
- **FIORUCCI Jean-Sébastien**
Chef de Division au Conseil National est nommé Chargé de Mission au sein de la même entité.
- **GADEAU Christine**
Secrétaire Sténo. à la Direction du Tourisme est nommée Attaché au sein du même service
- **IMPERTI Olivier**
Vérificateur Adj. des Finances au Contrôle Général des Dépenses est nommé Vérificateur des Finances au sein du même service
- **LANTERI Marina**
Commis Comptable au Service des Titres de Circulation est nommé Comptable au sein du même service
- **LURON Laurent**
Jardinier Spécialisé au Service de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier 4 Branches au sein du même service
- **PAULI Marc**
Chargé de Mission au Secrétariat Général de la Mairie est nommé Chargé de Mission pour les Affaires Protocolaires au Ministère d'État
- **RINALDI Christelle**
Sténodactylographe à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein du même service
- **SEREN Maryvone**
Commis Décompteur au Service des Prestations Médicales est nommée Contrôleur au sein du même service
- **SIONIAC Sébastien**
Attaché au Conseil National est nommé Exploitation / Webmaster au sein de la même entité.
- **VIALE Didier**
Attaché à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Contrôleur au sein du même service

Départs à la retraite

- **ANGELERI Sophie**
Attachée au Journal de Monaco
- **AUBERT Jean**
Insp Permis/Sécurité Routière au Service des Titres de Circulation
- **BRANCACCIO Hubert**
Commandant-Inspecteur à la Direction de la Sureté Publique
- **CRÉTOT Nathalie**
Chef de Bureau au Service des Titres de Circulation
- **DURUPT Daniel**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **MASCARENHAS Renée-Paule**
Chef de Bureau au Service des Travaux Publics
- **MÉDECIN Pierre**
Receveur à la Direction des Services Fiscaux
- **TRESCH Joëlle**
Femme de Service
Ets Scolaires Établissement Préscolaire Plati
- **VIORA Raoul**
Conseiller Technique Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement

JDA n° 6 - Février 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, D.R.

Remerciements
Geneviève Bert, Julien Cellario, Candice Fabre, Robert Ginocchio, Elodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

Imprimé sur papier recyclé